




Client	Financement	Exécution
		

Titre du projet	Étude sur l'harmonisation et l'amélioration des systèmes statistiques agricoles des États membres de l'UEMOA
Période d'exécution du projet	Mars 2012-Octobre 2012

<p>Contexte du projet</p>	<p>Adopté en 2001 la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) a pour objectif global de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des États Membres et à la réduction de la pauvreté, en particulier en milieu rural. Pour permettre le suivi et l'évaluation de la PAU et fournir une aide à la décision dans tous les domaines d'intervention, la Commission de l'UEMOA a décidé de mettre en place le Système d'Information Agricole Régional (SIAR). Celui-ci couvrira les besoins de tous les acteurs et sera organisé en 4 grandes composantes : (i) le système d'information pour le pilotage des filières, (ii) le système d'information sur les marchés agricoles dans le cadre du marché commun, (iii) le système d'information sur la sécurité alimentaire et, (iv) le système d'information pour les négociations internationales agricoles. Pour conduire ce chantier, la Commission de l'UEMOA se fait accompagner par la FAO.</p>	
<p>Objectifs</p>		<p>L'objectif principal de ce projet était de proposer à la Commission de l'UEMOA un dispositif efficient et efficace de collecte et de traitement des données statistiques agricoles des États Membres.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'actualiser l'état des lieux des dispositifs de collecte et de traitement des données statistiques du secteur agricole des États Membres ; • de proposer un programme régional d'harmonisation des dispositifs

	<p>nationaux, des outils de collecte et d'analyse des données statistiques agricoles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • de déterminer les ressources et les instruments pérennes nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ; • d'analyser les modalités d'une synergie entre la stratégie à définir et celle du SIAR ; • d'élaborer une stratégie régional de développement du système statistique Agricole et Alimentaire ; • D'élaborer un plan d'action régional de mise en œuvre de la stratégie et les modalités de mise en œuvre.
<p>Services fournis par CESS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La recherche et la compilation des données et informations disponibles dans les Etats membres de l'UEMOA ; • L'analyse et le traitement des données et informations recueillies ; • La rédaction d'un rapport provisoire présentant la méthodologie et les résultats préliminaires des investigations et les principales recommandations ; • La présentation des résultats et recommandations de l'étude à l'atelier régional de validation ; • La rédaction d'un rapport définitif qui prendra en compte les commentaires de l'atelier régional de validation.
<p>Résultats atteints</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de l'état des lieux des dispositifs de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données statistiques du secteur agricole des Etats Membres; • Proposition d'un programme régional d'harmonisation des outils de collecte et d'analyse des données statistiques agricoles; • Détermination des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce programme; • Analyse des modalités d'une synergie entre la stratégie à définir et celle du SIAR; • Élaboration du plan d'action régional de mise en œuvre de la stratégie.